

Initiatives ministérielles

J'ai remarqué ce week-end dans un journal populaire que l'État de Californie avait publié un tout nouveau règlement très rigoureux sur les émissions des voitures. Je me permets de citer un article:

Le nouveau règlement obligera les fabricants à vendre des véhicules moins polluants à compter de 1994 dans le bassin de Los Angeles, où sévit le smog, et de 1997 dans l'ensemble de l'État. D'ici à 2003, toutes les voitures vendues dans l'État devront avoir des émissions d'hydrocarbures et d'autres produits chimiques à l'origine du smog d'au moins 70 p. 100 inférieures à celles des modèles de 1993.

Cela ne laisse pas beaucoup de temps. La Californie représente environ 11 p. 100 des consommateurs américains.

À mon avis, monsieur le Président, les bases économiques de ce projet ne sont pas solides. L'inquiétude suscitée par l'effet de serre fera accélérer le développement de nouvelles formes d'énergie. Si la Californie prend ce genre d'initiative, la consommation d'essence va diminuer au cours des dix ou vingt prochaines années. Selon moi, la période nécessaire pour récupérer notre mise dans Hibernia sera si longue que nous ne retrouverons jamais les capitaux que nous y engloutissons.

En guise de conclusion, je répète que la Chambre se comporte comme une nef de fous: nous discutons des avantages et des retombées économiques d'un projet que les générations à venir nous reprocheront amèrement.

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, un homme de votre expérience parlementaire doit comprendre la stupéfaction qui nous anime, nous, les gens du Bloc Québécois, quand nous assistons à ce qui se passe aujourd'hui. Nous avons fait nos premières armes parlementaires comme groupe la semaine dernière.

Et au cours des premières journées, nous avons fait la liste des dossiers qui allaient venir devant la Chambre et qui seraient d'une importance capitale à la fois pour le Canada et pour le Québec. Et nous avons identifié Hibernia comme étant un de ces sujets. Dès mercredi matin, nous avons vu au *Feuilleton* l'avis que nous pourrions discuter de ce projet, du projet de loi. Plusieurs questions restaient dans l'air. Nous le savions tous. J'étais membre du gouvernement, d'autres étaient membres du parti ministériel, beaucoup de questions étaient restées en suspens en juin lors du comité parlementaire. L'annonce a été faite, il y a quelque temps, avec des chiffres qui ne sont pas vérifiés. La semaine avant, il y a eu une déclaration du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui annonçait que ce projet profitera aux

Américains et pas aux Canadiens. Donc, il y a beaucoup de questions importantes à se poser.

À ce moment-là, monsieur le Président, nous nous sommes dit: Ce n'est pas grave, puisque nous sommes des parlementaires, que nous allons entrer à la Chambre et nous pourrions participer à un débat pour poser les vraies questions que soulève ce projet de loi. Alors, nous avons commencé par déposer un amendement dirigé spécifiquement sur la question des retombées canadiennes. Tout le monde nous a dit: il faut que ce projet par son essence même entraîne des retombées économiques favorables au Canada. Nous sommes tous d'accord, monsieur le Président. Mais alors, lorsque nous avons regardé la loi et quand nous avons vu la confusion qui naissait dans les propos des ministres qui nous parlaient du projet, nous avons déposé un amendement qui vise à obliger les promoteurs de ce projet, dans un premier temps, dans une première ronde de soumissions, à limiter à des compagnies canadiennes celles qui pourraient soumissionner.

Il y a entre autres, nous le savons tous, les cinq modules importants de ce projet. On nous dit qu'un des modules devrait être affecté spécifiquement à Terre-Neuve. Nous comprenons que la situation étant ce qu'elle est, il est acceptable que Terre-Neuve se voie allouer, d'une façon stricte, une des plates-formes, un des modules. Mais pour le reste et pour l'ensemble du projet, puisqu'il s'agit d'un projet canadien, nous avons proposé un amendement qui vise à obtenir de la Chambre un vote pour inclure dans la loi non pas une obstruction au projet, non pas de retarder le projet, non pas de tuer le projet, mais de réaliser le projet à des conditions qui favorisent l'économie et l'intérêt canadien et l'intérêt québécois. Et là, qu'est-ce qui arrive? Nous discutons pendant à peu près deux heures, nous sommes en début de session, en début d'année, nous n'avons abusé de rien, nous n'avons fait aucun *filibuster*, nous avons été parfaitement soumis au Règlement de la Chambre, nous avons attendu qu'on nous reconnaisse pour nous exprimer dans l'exercice du droit du parlementaire, et à peine après deux heures, voilà qu'on nous dit: C'est la guillotine. C'est assez, nous ne voulons pas que vous discutiez de cela!

Voilà ce que nous ne comprenons pas, monsieur le Président, parce qu'il se trouve que dans cette loi, on soulève des questions essentielles. Et ce que nous voulons, c'est le droit d'en discuter à la Chambre. La preuve, c'est que dans tout ce débat qui ne traite en réalité que d'une clôture et où les arguments qu'on soulève devraient être restreints à la clôture, tout le monde a soulevé des questions de fond. Du côté du gouvernement, comme du côté de l'opposition. C'est donc qu'il y a de très nombreuses questions de fond qui ne sont pas résolues, qui n'ont pas été évoquées, qui n'ont pas été débattues.

Nous sommes en face de questions fondamentales comme, par exemple, l'avenir technologique du Canada.